

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-Z-81**

Avis est donné par la soussignée, greffière par intérim de cette Ville que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal et a reçu l'approbation requise par la loi, le tout tel que ci-après indiqué:

**2009-Z-81** intitulé « « Parc d'affaires – secteur rues Laurier/Pasteur – I-224 » modifiant le règlement de zonage numéro 2009-Z-00 tel qu'amendé de façon à modifier le plan de zonage par l'agrandissement de la zone I-224 à même une partie de la zone I-228 et à préciser certaines normes concernant les usages para-industriels (C8). »

- Avis de motion : 13 septembre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du premier projet de règlement : 13 septembre 2022;
- Avis public de consultation : 14 septembre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du second projet de règlement : 11 octobre 2022;
- Avis public second projet : 12 octobre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du règlement : 8 novembre 2022;
- Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : 29 novembre 2022.

Ce règlement est entré en vigueur le 29 novembre 2022, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en faisant une demande aux Services des affaires juridiques et greffe, par courriel au [greffe@vdsc.ca](mailto:greffe@vdsc.ca)

Donné à Sainte-Catherine, ce 30 novembre 2022



Danielle Chevette, directrice générale  
Greffière par intérim